

► **CALENDRIER DE RENTREE**

Lundi 4 septembre 2023 - 9h00 à 12h00 et 13h30 - 16h25

Elèves de 6^{ème}

Pas de cours le mardi 05 septembre 2023 – reprise de cours mercredi 6 septembre 2023 à 8h10

Lundi 4 septembre 2023 - 9h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h25

Elèves de CM2

Lundi 4 septembre 2023 - 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

Elèves de 1^{ère} et terminale générale

Elèves de 1^{ère} et terminale STS

Elèves de 1^{ère} et terminale BAC Pro

Mardi 5 septembre 2023 – de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

Elèves de 2^{nde} générale et technologique

Elèves de 2^{nde} Pro Commerce

Elèves de 3^{ème} Prépa métiers

Mardi 5 septembre 2023 – de 8h30 à la fin du dernier cours de leur emploi du temps

Elèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

RENTREE DES INTERNES

Les élèves internes seront installés à l'internat :

Elèves de 1^{ère} et Terminale

lundi 4 septembre 2023 de 17h00 et 18h30

Elèves de 2^{nde}

mardi 5 septembre 2023 de 17h00 et 18h30

► **CALENDRIER DES REUNIONS**

REUNIONS PARENTS : LES REUNIONS SE DEROULERONT **SANS** LA PRESENCE DES ELEVES

1 ^{ères} et Terminales (toutes)	Lundi 4 septembre 2023	18h00
Seconde Générale et Seconde Pro	Mardi 5 septembre 2023	18h00
3 ^{ème} Prépa Métiers	Mardi 5 septembre 2023	18h00

6 ^{ème}	Jeudi 7 septembre 2023	18h00
5 ^{ème}	Vendredi 8 septembre 2023	18h00
4 ^{ème}	Lundi 11 septembre 2023	18h00
3 ^{ème}	Mardi 12 septembre 2023	18h00

CM2	Mardi 3 octobre 2023	18h30
-----	----------------------	-------

► **APEL (Association des Parents d'Elèves)**

La date de l'Assemblée Générale de l'APEL est prévue le jeudi 21 septembre 2023 à 19h00 à la salle BDI.
Tous les parents sont conviés.

► **CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024**

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Retr�e des �lves	Vacances de Toussaint	Vacances de No�l	Vacances d'hiver	Vacances de printemps	Pont de l'ascension	Vacances d'�t�*
Lundi 4 septembre 2023 ou Mercredi 5 septembre 2023	Samedi 21 octobre 2023 au Lundi 6 novembre 2023	Samedi 23 d�cembre 2023 au Lundi 8 janvier 2024	Samedi 17 f�vrier 2024 au Lundi 4 mars 2024	Samedi 13 avril 2024 au Lundi 29 avril 2024	Mercredi 8 mai 2024 au Lundi 13 mai 2024	Samedi 6 juillet 2024 *

* Si l' tablissement est r quisitionn  par le rectorat pour  tre centre d'examen et/ou centre de correction, la date de fin des cours serait modifi e. Une information vous sera alors communiqu e courant mai.

Dans le cadre de la r forme du lyc e, des temps dans l'ann e seront r serv s aux contr les en Cours de Formation (CCF). Nous ne serons peut- tre pas en mesure de garantir tous les cours pour les autres classes du lyc e sur ces p riodes (p riodes d finies par le rectorat).

- **Le mercredi 8 novembre 2023 l' tablissement sera ferm ** : journ e p dagogique des enseignants
Cette date est susceptible d' tre modifi e, si n cessaire.

► **INFORMATIONS DIVERSES**

► **HORAIRES DE COURS TOUT AU LONG DE L'ANNEE :**

ECOLE	Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi	: 08h30 - 11h45 et 13h30 - 16h25
COLLEGE	Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi	: 08h10 -12h00 et 13h30 -16h25 (selon emploi du temps pour les niveaux 5 ^{�mes} , 4 ^{�mes} et 3 ^{�mes})
	Mercredi	: 08h10 - 12h00 (selon emploi du temps pour les niveaux 5 ^{�mes} , 4 ^{�mes} et 3 ^{�mes})
LYCEE	Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi	: 08h10 � 17h30 (selon emploi du temps)
	Mercredi	: 08h10 � 12h55 (selon emploi du temps)

En fonction des enseignements choisis et (ou) des contraintes d'emplois du temps, certains cours ou  valuations pourront avoir lieu sur le temps de midi ou le mercredi apr s-midi.

► **LISTES DE CLASSE :**

Les listes de classes seront affichées le matin même de la rentrée des élèves.

A NOTER QU'AUCUN CHANGEMENT DE CLASSE NE SERA POSSIBLE POUR CONVENANCES PERSONNELLES. Seuls certains changements pour raisons administratives (options, etc.) seront effectués par la Direction, dans la mesure du possible.

► **RESTAURANT SCOLAIRE**

Le restaurant scolaire sera ouvert dès le lundi 4 septembre 2023.

Pour les nouveaux élèves : la création de votre compte Turbo Self (paiement en ligne, suivi des consommations et réservation cafétaria) sera possible dès le 1^{er} septembre 2023.

La procédure est disponible sur notre site www.demotz.com – en haut à gauche, menu « restauration ».

Il est à noter que la première semaine de la rentrée, tous les élèves pourront déjeuner même si l'inscription à Turbo Self n'est pas réalisée et le compte non crédité.

Pour le reste de l'année, nous vous remercions de bien vouloir veiller à ce que le compte cantine de votre enfant soit suffisamment approvisionné avant son passage au self.

► **TRANSPORTS SCOLAIRES :**

Les transports scolaires fonctionneront dès lundi 4 septembre 2023 au matin.

► **PHOTO**

Tous les nouveaux élèves qui intègrent le primaire ou le collège ou les élèves de Démotz qui ne l'ont pas remise à la Vie Scolaire en juin 2023 devront se munir **OBLIGATOIREMENT** d'une **photo d'identité** le jour de la rentrée avec leur **NOM et Prénom noté au dos**.

► **COLLEGE**

► **ELEVES DE 6^{EME} :**

Le jour de la rentrée, le cartable des élèves de 6^{ème} doit contenir :

De quoi écrire, des crayons de couleurs, un cahier de brouillon, un livre ou un magazine (de manière à pouvoir faire un quart d'heure de lecture) et un objet ou une photo représentant l'élève (pour un atelier de rencontre). ET C'EST TOUT !

Pas cours le mardi 5 septembre 2023. La reprise de cours sera le mercredi 6 septembre 2023 à 8h10.

Attention : pour l'ensemble de l'année scolaire, les **élèves de 6^{ème}** devront être obligatoirement présents au collège les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h10 à 12h00 et de 13h30 à 16h25, et les mercredis de 08h10 à 12h00.

Pour les transports scolaires, des adultes du collège accompagneront les élèves, le lundi 4 septembre 2023. Il est donc important qu'ils prennent le car ce jour-là pour bénéficier de toutes les explications. Merci aux élèves concernés de se munir de leur carte de transport dès le 1^{er} jour de la rentrée.

► **ELEVES DE 5^{EME} 4^{EME} 3^{EME} :**

L'**autorisation entrées/sorties** qui concerne cette année **les niveaux 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème} uniquement**, est envoyée par mail en juillet avec les informations de rentrée, et doit être complétée et retournée à l'établissement par mail à secretariat@demotzgs.com ou par voie postale **avant le 25 août 2023**.

Au-delà de cette date, ces autorisations seront traitées et prises en compte après la rentrée.